Didacticiel d'etherpad

aller sur le site http://epad.recit.org/

définition d'Etherpad : outil de prise de notes collaboratif en ligne.

1 : création d'une note

cliquer sur "créer une nouvelle note", puis changer le nom donné par défaut



2 : voici un exemple d'URL créée par défaut

EP http://epad.recit.org/QiodTnrZ1d

Dans l'URL proposée, après l'adresse http://epad.recit.org , remplacer la suite de lettres par un terme de votre choix (pas d'accent, ni d'espace, ni de caractère spéciaux)

http://epad.recit.org/projet_tpe_cycle_eau

valider la création par la touche "entrée"

on obtient alors l'écran suivant, valider de nouveau le nom de la note



3 : mettre votre nom et choisir une couleur



4 : partager des documents

chacun auteur peut enrichir le même document collectif : chaque contribution est surlignée dans la couleur choisie par l'auteur (celle-ci est modifiable)



on peut copier/coller des textes et des URLS qui sont alors actives en tant qu'hyperliens vers les documents "source".

on peut aussi intervenir directement dans le texte d'un autre auteur

5 : quelques fonctions de l'éditeur de texte



Permet d'établir une liste à puces



Enlever les couleurs Fonction qui permet de désactiver les couleurs (à n'utiliser que si on est seul à travailler sur une note)

6 : exportation de texte et sauvegarde

voir le menu "exporter" : deux options sont possibles pour enregistrer le contenu de la note sous forme de fichier

≠ Exporter 🛛 🖷 E	
しょう Exporter la note en:	- au format Html d'une page web
DITINE	- au format "texte" pour intégration dans un
itexte	traitement de texte

7 : la fonction "historique" sauvegarde les étapes du travail collectif

elle ouvre la note dans une nouvelle fenêtre où l'on peut faire défiler les versions successives



"précautions d'usage : cette note n'est pas indexée par les moteurs de recherche : seules les personnes disposant de l'adresse (URL) de la note peuvent contribuer. Toutefois il n'est pas possible de supprimer cette note : il convient donc de bien y gérer son identité personnelle (pas de nom de famille, pas de nom de l'établissement). La note ne doit servir que de "document de collecte" et prise de notes. Dès qu'il va s'agir de préparer un document final, il convient d'exporter le contenu de la note vers un autre outil (voir la fonction "exporter") puis c'est à l'intérieur de ce nouveau document que seront apposées les identités des auteurs."

lire aussi le compte-rendu d'une expérience pédagogique dans l'académie de Lille par Alexis Lucas, professeur d'histoire géographie en LP à Roubaix

http://www4b.ac-lille.fr/~lettreslp/giseh/article.php3?id_article=660